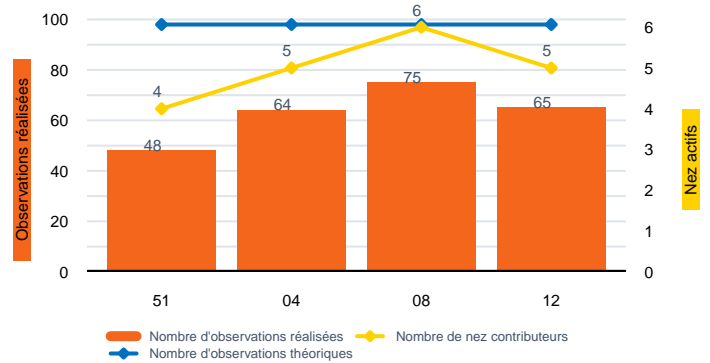
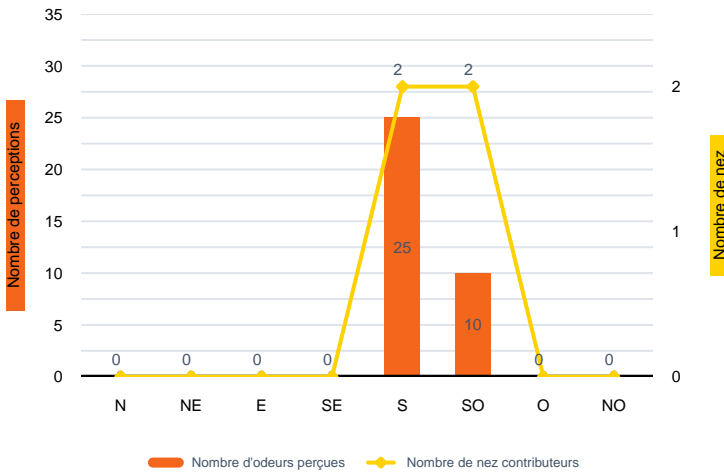


période	nombre signalements	dont planifiés	dont spontanés
Mars 2021	95	65	30
01/01/21 au 01/04/21	219	177	42

Participation lors des semaines planifiées



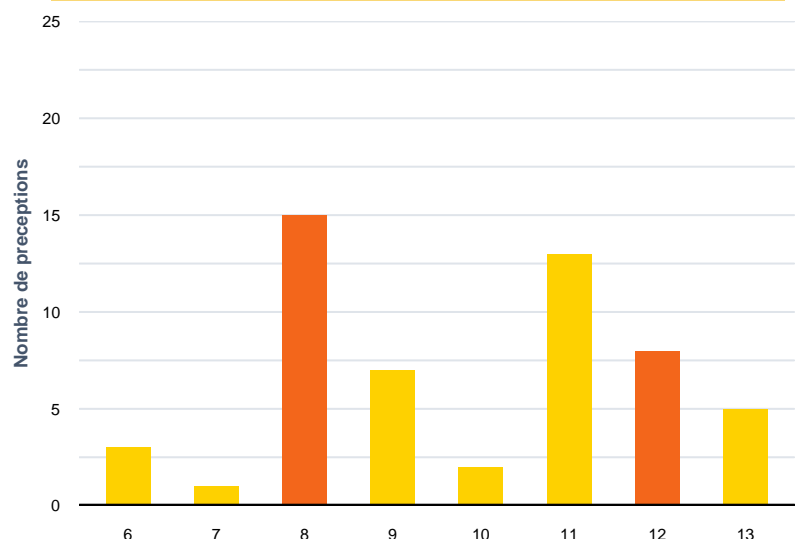
Localisation des odeurs perçues par points cardinaux par rapport à l'emplacement de l'installation de stockage de déchets ménagers

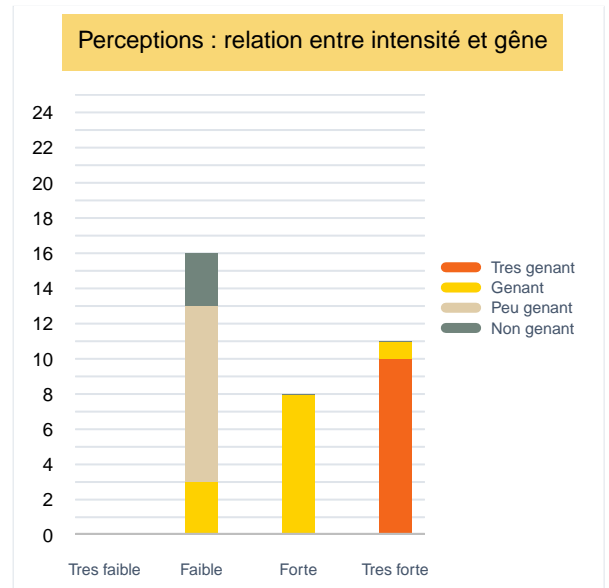
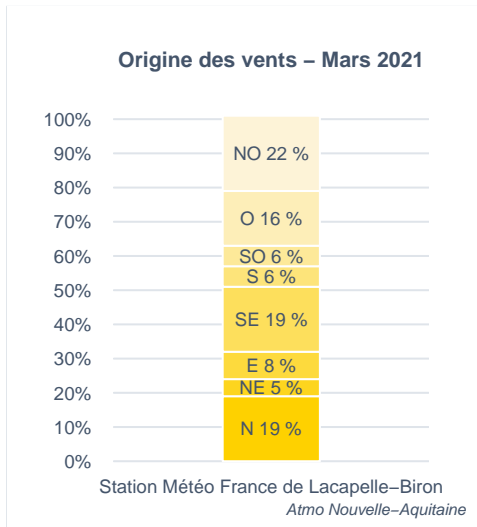


- 65 observations réalisées sur 98 possibles, soit 66 % de participation => **bonne participation**. 30 observations ont été réalisées en dehors des séquences planifiées.
- Toutes les observations réalisées n'aboutissent pas à la perception d'une odeur. Ainsi, sur les 95 observations réalisées, **35 odeurs** ont été perçues par les nez.
- 71 % des odeurs sont perçues au Sud de l'installation de stockage de déchets et 29 % au Sud-Ouest.

- 8 odeurs ont été perçues lors de la semaine planifiée n°12.
 - Au cours des 8 dernières semaines, les semaines n°8 et n° 11 sont celles qui totalisent le plus d'odeurs perçues.
- Les semaines planifiées sont colorées en orange.

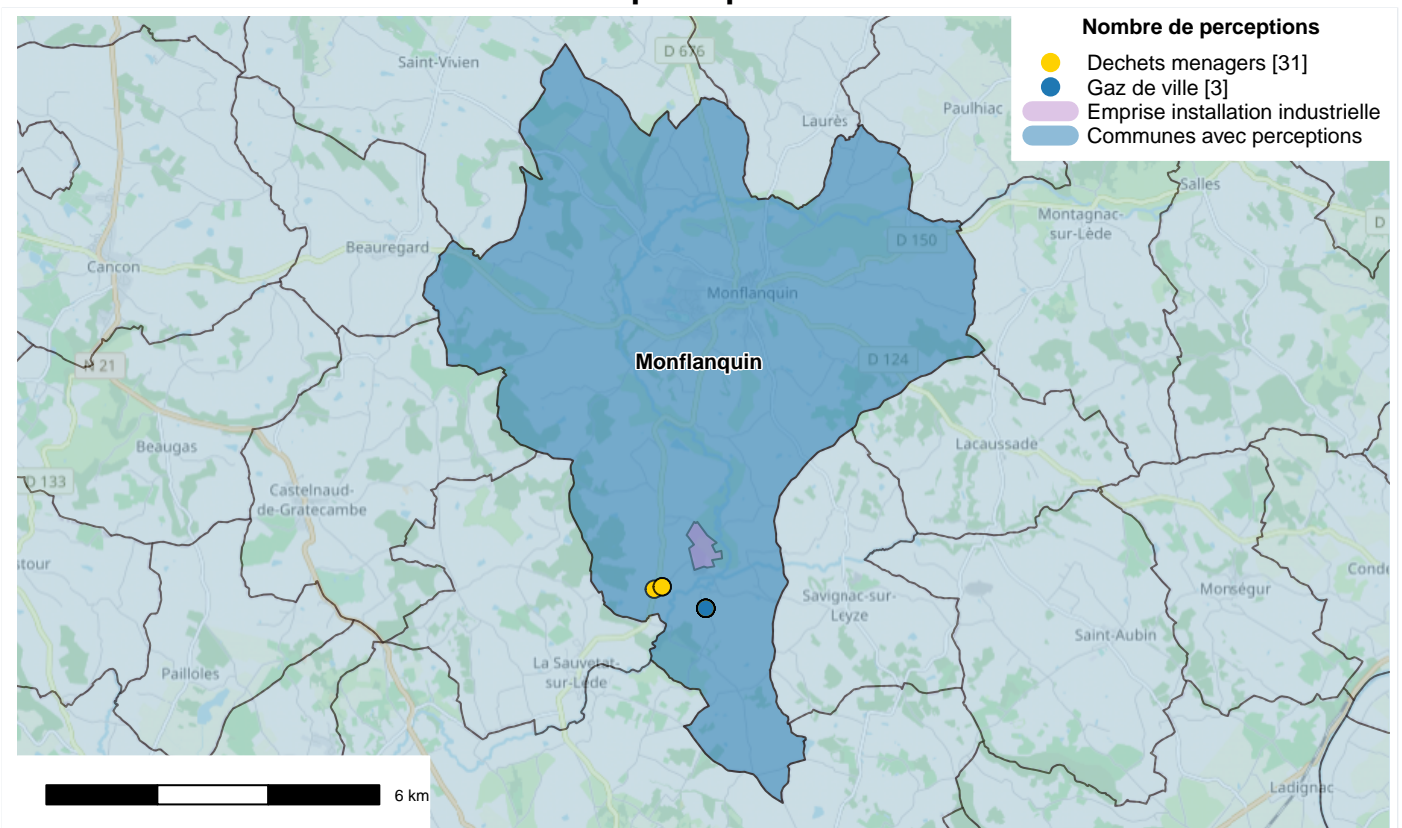
Nombre d'odeurs perçues par semaine

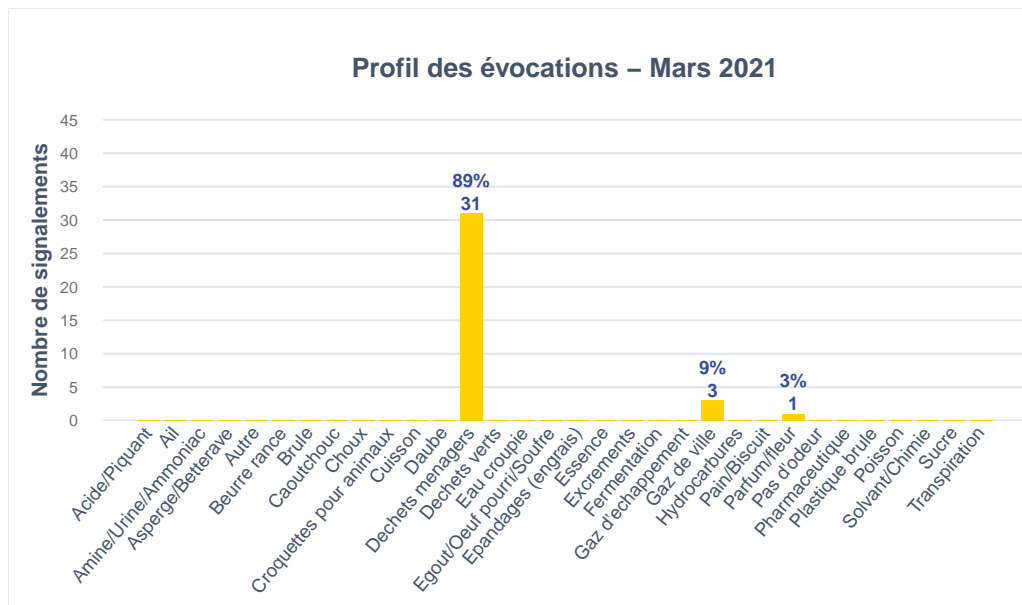
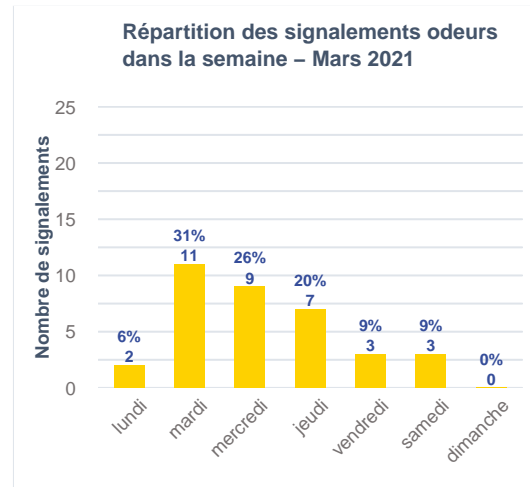
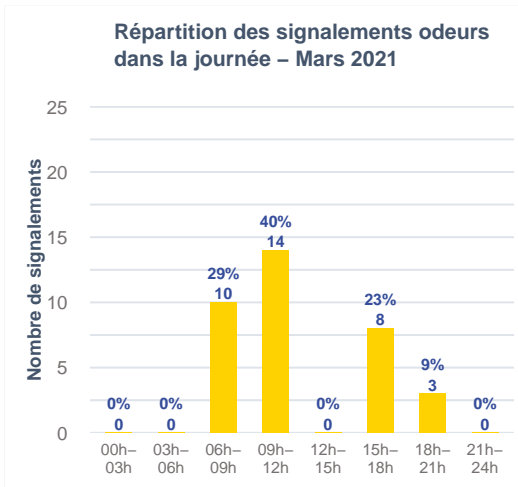




- ✦ Pour le mois de mars, la provenance des vents était assez partagée entre Nord-Ouest, Nord, Sud-Est et Ouest.
- ✦ 54% des perceptions (19) sont jugées à la fois forte ou très forte et à la fois gênantes ou très gênantes.
- ✦ 3 perceptions sont jugées gênantes bien que leur intensité soit qualifiée de « faible ».
- ✦ 13 perceptions sont jugées à la fois faible ou très faible et à la fois non gênante ou peu gênante.

Localisation des perceptions - Mars 2021

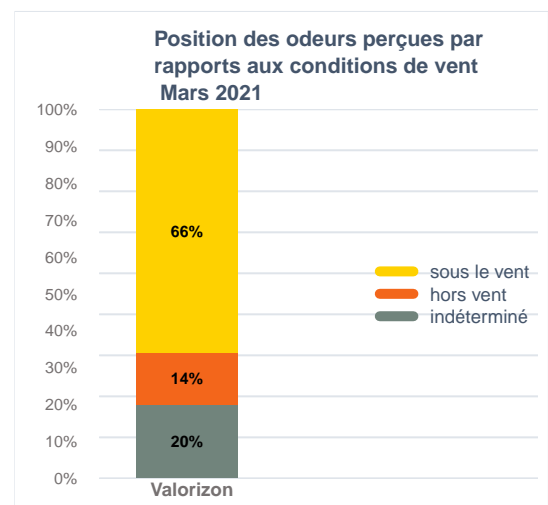




Positionnement des signalements odeurs



Au regard des conditions de vent observées, 66 % des signalements d'odeurs peuvent être considérés sous les vents de l'installation.



Sous les vents et hors vents : cela indique que la personne, au moment de la perception odorante, peut être considérée sous les vents ou hors vents de la zone industrielle au regard des paramètres météorologiques. Son signalement peut donc être jugé « dû » aux activités industrielles ou non.



*Journées avec une majorité de signalements odeurs
journaliers (+de 10 au total)*

date	nombre perceptions	dont planifiées	dont spontanées	% sous les vents
Pas de journée avec plus de 10 signalements				

Commentaires

Le mois de **mars** a été marqué par de nombreux signalements d'odeurs effectués de manière spontanée à l'image des 13 signalements d'odeurs en semaine n°11 qui n'était pas la semaine planifiée.

Trois journées comptabilisent plus de 4 signalements. Il s'agit du **17 mars** et du **30 mars** avec 5 signalements chacune et le **18 mars** avec 4 signalements.